



ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES

Reconnue d'utilité publique (Décret du 26.9.68)

Section du Pas-de-Calais

Adresse postale : 450, Avenue Beauséjour 62155 MERLIMONT

Site national : www.amopa.asso.fr

REUNION de BUREAU et des CORRESPONDANTS de SECTEURS

Vendredi 4 novembre 2022 – 10h

L'Ecurie 17, rue Jacquemont HESDIN tél.03.21.86.86.86

Membres du Bureau			Correspondants de secteurs		
Noms/Prénoms	P	Exc.	Noms/Prénoms	P	Exc.
Michel CARPENTIER, <i>Président de section</i>	X		Serge et Annick DASSONVILLE <i>Arras</i>	X X	
Didier CHAPPE, <i>Secrétaire</i>	X		Bernadette DOUTREMEPUICH <i>St-Pol</i>	X	
Christian FRERE, <i>Trésorier</i>	X		Philippe FOURNIER <i>Calais</i>	X	
Régine GAWLOWICZ, <i>Vice-Présidente</i>		X	Maxime COUSIN <i>Saint-Omer</i>	X	
Anne-Catherine PECOT, <i>Secrétaire-Adjointe</i>		X			
Françoise VINCENT-MALAGA, <i>Trésorière Adjointe</i>		X			

Le président excuse l'absence de Françoise VINCENT-MALAGA, d'Anne-Catherine et Henri PECOT et de Régine GAWLOWICZ. Sont présents également les membres actifs et sympathisants invités : Marie-Jeanne CARPENTIER, Françoise CHAPPE, Marie-Brigitte FRERE, Alain DOUTREMEPUICH.

Après le traditionnel café d'accueil et ses mignardises, la réunion commence à 10h, dans la salle aimablement prêtée par le restaurant « L'ÉCURIE »

A – Adoption du P.V de la réunion de Bureau du 22 février 2022 à MERLIMONT. Réunion consacrée en grande partie à l'organisation du Congrès International au Touquet en mai pour le 60^{ème} anniversaire de l'AMOPA et la mise en place d'un Comité d'Organisation chargé d'établir le rôle de chacun pour la réussite de ce grand rassemblement statutaire en Côte d'Opale.

Sont également évoqués l'Assemblée générale qui se tiendra le 30 mars 2022 à la Chartreuse de Neuville-sous-Montreuil, les nominations dans l'Ordre des Palmes académiques au titre des promotions du 14 juillet 2021 et 1^{er} janvier 2022, les concours nationaux, et le soutien unanime des membres présents à la candidature de Philippe FOURNIER au Conseil d'Administration de l'AMOPA.

Les membres présents regrettent que Philippe n'ait pas été élu, son histoire personnelle et professionnelle illustrant tout à fait à notre devise, « servir et partager ». Tous l'encouragent à présenter à nouveau sa candidature.

Le PV est adopté à l'unanimité

B – Ordre du jour de la réunion du 4 novembre 2022

1 – ACTIVITE 2022

La mobilisation autour de l'organisation du Congrès n'a pas entravé notre volonté de maintenir un programme d'activités qu'elles soient d'intérêt général avec les propositions de sorties au lendemain du congrès, ou d'utilité publique en direction de la Jeunesse avec les concours.

Assemblée Générale de notre section le 30 mars 2022 à la Chartreuse de Neuville-sous-Montreuil à l'issue de laquelle nous avons honoré notre amie Bernadette promue au grade d'officier des Palmes académiques....une jolie cérémonie empreinte de respect et d'amitié.

Réunions de Bureau élargies aux correspondants de secteurs et/ou en comité d'organisation le 19 janvier 2022 (Merlimont), le 22.02.2022 (Houille), le 30 avril 2022 (Merlimont) ...

Participation aux **remises de décoration** le 9 mai 2022 au Collège du Bras d'Or à Ecuire (Christophe CARPENTIER nommé chevalier), le 7 juin 2022 au Collège du Touquet (René JOURDAIN promu officier), le 8 octobre à ELNES (Jean Noël DEMOL).

...

Samedi 15 octobre : participation à l'**Assemblée Générale de l'AMOPA Nord** à Douai. Rencontre avec Monsieur Christian LELIEVRE Champion de France d'Orthographe organisateur de concours de dictée, une activité ludique sans esprit de compétition.

Hommages aux personnes décédées avec l'envoi de messages de condoléances (adhérents ou pas de l'AMOPA) : Guy VANOVERBERGHE (3 janvier 2022), Michel FICHEUX (14 février 2022), Marcel HOUDART (28 mai 2022), Yvonne DENECKER ex présidente de l'association des anciennes élèves de l'école normale d'Arras (31 juillet 2022), Yonel RICHARD (30 septembre 2022), Alain NATALI (10 octobre 2022).

Concours 2021/2022 : Merci à **Annick DASSONVILLE** et à **Bernadette DOUTREMEPUICH** pour leur aide précieuse et leur expertise lors des corrections.

	Nombre Etablissements	Nombre de copies reçues	Nombre de copies envoyées au Siège	
Plaisir d'écrire : Expression écrite, Poésie, Jeune Nouvelle				
Ecole élémentaire	0	0	0	
Collèges	4	17	4	
Lycées	4	8	2	Prix départemental remis le 04.02.2022 à Kléra LEBAS (Jeune Nouvelle) et Alexis QUEVA (Poésie) au lycée Blaringhem de Béthune
Imagin'Action				
Lycées	1	1	1	Prix national de 400€ - sera remis le 28.11.2022 à 18h au Lycée Malraux Béthune
Arts et Maths – Maths au Quotidien				
Cycle 2 CP-CE1-CE2	1	5	1	
Cycle 4 5 ^{ème} -4 ^{ème} -3 ^{ème}	6	25	2	1 ^{er} prix national – MEAULLE Abdelheïd du Collège Bernard Chochoy de Norrent-Fontes A reçu son prix à la Sorbonne
TOTAL	16	56	10	

Compte-rendu du Congrès 2022 transmis le 27 septembre 2022 au Président national de l'AMOPA, Jean-Pierre POLVENT.
Le président propose de s'attarder sur le contenu du dossier transmis à Paris et il évoque l'absence de la représentation du Lycée Hôtelier, pourtant invité, lors de cette grande rencontre internationale. Cette absence, inexpliquée, est regrettée par le bureau tout entier.

Nominations au titre de la promotion de juillet 2022 :

Chevaliers	Officiers	Commandeurs	Total	
61	17	3	81	81 étiquettes-adresses rédigées et transmises au Siège le 14 septembre 2022 avec un courrier personnalisé de la section pour suite à donner par Mme RAMAT auprès des personnes nommées (courrier de félicitation du Président et bulletin d'adhésion à l'AMOPA). J'ai demandé au Trésorier national de me tenir informé de la date à laquelle ce travail aura été effectué (accord).

Adhésions : situation au 2 novembre 2022

2021		2022	
Adhérents	Abonnements	Adhérents	Abonnements
150	64	159 dont 3 nouveaux adhérents : CARPENTIER Christophe CHEVALIER Alain JOURDAIN René	69

Gestion du compte courant ouvert à la Banque Postale: A l'approche de la tenue du Congrès, une demande d'attribution de carte visa avait été formulée auprès du Siège le 25 novembre 2021 afin de faciliter le règlement des factures, la ...« Carte visa Business » a finalement été reçue le 18 octobre 2022.

La souscription au service « carte visa Business » (51€) et l'abonnement au service de la banque en ligne pour la consultation et gestion des comptes par internet (13€) sont payants et s'ajoutent aux frais de relevés de compte.

Situation de la trésorerie au 20.10.2022 (relevé n°24)	7.760,54	Pour mémoire : 8.029,94 au 1 ^{er} janvier 2022
--	----------	---

Assurance MAIF : Le contrat d'assurance souscrit par l'Amopa auprès de la MAE « exclut de la garantie les bâtiments classés ou inscrits aux monuments historiques ». Notre assemblée générale se déroulait à la Chartreuse de Neuville, inscrite au titre des monuments historiques depuis 1993. Le contrat de location exigeant ce type de garantie nous nous sommes tournés vers la MAIF pour la souscription d'une « Assurance association et Collectivités », « multirisque forfaitaire raqvam » pour un montant annuel de 368€20 qui couvre également tous les types d'activités programmées pour le déroulement du Congrès.

La décision est prise unanimement de poursuivre en 2023 ce contrat d'assurance avec la MAIF, qui correspond mieux à nos besoins.

Reçu fiscal : Le courrier du Trésorier national en date du 22 octobre 2022 précise les modalités relatives à la délivrance des reçus fiscaux. Les formulaires sont à retourner au Siège avant le 31.12.2022, les reçus fiscaux seront envoyés par l'AMOPA courant janvier 2023.

Le Président de section invite les membres du Bureau et les correspondants de secteurs à établir ces demandes et procède à la distribution des formulaires et de la note d'information du trésorier national.

Courrier de fin d'année aux adhérents : Vœux, perspectives 2023.

Afin de maintenir le lien avec l'ensemble des adhérents, il est décidé d'envoyer les vœux de la section par courrier postal. Nous avons constaté qu'un certain nombre de nos adhérents, habituellement fidèles à nos réunions et sorties, ne s'étaient pas déplacés. La maladie, la situation sanitaire ou les difficultés liées à la conduite automobile peuvent expliquer cela. Il a été convenu que dans la prochaine « lettre aux adhérents » dont il est question ci-dessus, il sera proposé aux personnes qui seraient concernées de se rapprocher d'un membre du bureau ou d'un correspondant de secteur afin de trouver une solution, de covoiturage par exemple.

2 - PERSPECTIVES 2023

Assemblée Générale : modalités de constitution du nouveau Bureau.

Le président explique qu'il est arrivé au terme de son mandat, qu'il ne peut se représenter, que Christian, notre trésorier souhaite mettre fin à ses fonctions ainsi que Françoise, trésorière-adjointe. Il sollicite la candidature des correspondants de secteur présents qui acceptent d'intégrer le bureau. Bernadette accepte d'être candidate à la présidence et Didier Indique qu'il est prêt à poursuivre le secrétariat de la section. La prochaine réunion de bureau, prévue en début d'année finalisera cet avant-projet, plusieurs membres étant absents ce jour.

Le président fait l'historique des lieux ayant accueilli l'assemblée générale. On constate que le secteur côtier a été souvent sollicité et pour 2023, la ville de Beuvry-lès-Béthune, plus centrale, et siège d'un lycée hôtelier paraît une bonne option. Reste à contacter le lycée et à trouver une activité assez proche pour l'après-midi. Le bureau y réfléchira d'ici la fin de l'année. La date du 22 ou du 29 mars est retenue, selon disponibilité des partenaires.

Concours et Prix 2022/2023 : constitution des jurys départementaux

PLAISIR d'ECRIRE Prix d'expression écrite Prix de poésie Prix de la Jeune Nouvelle	Cours moyen des écoles élémentaires Collèges Lycée et enseignement supérieur	Date limite de retour à la section du Pdc 4 février 2023
MATHEMATIQUES au QUOTIDIEN Création d'un jeu d'évasion	Collèges	----
ARTS et MATHS Production plastique	Classes maternelles Classes primaires et ULIS Collèges et SEGPA	Délibération des jurys nationaux à partir du 15 mars 2023
NOUS l'EUROPE	Lycées, post-bacc., BTS et Universités	
IMAGIN'ACTION avec l'AFDET	Elèves, étudiants, apprentis du CAP à la licence professionnelle	15 janvier 2023 section Pdc (formulaire de candidature)
Prix d'HISTOIRE – de GEOGRAPHIE	Lycées, classes préparatoires, Université	15mars 2023 (Siège)

Maxime propose de réfléchir à l'organisation d'un concours de mathématiques à destination des lycéens et/ou étudiants, axé sur le numérique, la programmation... Il fera des propositions, le concours pourrait être organisé la première année par la section, et être étendu ensuite au national.

Bourses nationales de soutien à un projet personnel (partenariat AMOPA/MAE) : sont concernés les Etudiants de 18 à 25 ans souhaitant mener, de préférence durant la période de congés d'été, en France et/ou à l'étranger un travail d'étude ou de recherche sur un sujet de leur choix, un voyage d'étude, un stage de qualification à l'occasion d'un BTS, DUT, licence, master ou équivalent dans les domaines artistique, littéraire, économique, social, scientifique ou technologique.

Aide au financement à la réalisation d'un projet innovant et original conçu par la section : fiche action à retourner avant fin décembre 2022. L'idée de Maxime évoquée ci-dessus pourrait être présentée dans ce cadre.

Congrès International du 12 au 14 mai 2023 à GENEVE avec la transmission du Pichet à la section Suisse de l'AMOPA par la section du Pas-de-Calais.

Quelques membres font part de leur intention d'accompagner le président à Genève. Le pichet remis au Touquet par la section du Vaucluse contenait une bouteille de vin et il conviendrait de rendre la politesse. Un vin de la région pourrait être offert, le **Charbonnay** produit sur le terroir d'Haillicourt par exemple, si l'on peut s'en procurer : la mairie de cette commune sera contactée.

3 – QUESTIONS DIVERSES

Date de la prochaine réunion de Bureau

Maxime fait part de l'anniversaire de son établissement, le lycée Blaise Pascal de Longuenesse, où a également exercé le président Carpentier. Le lycée aura 50 ans en 2023. A cette occasion, M. Vincent Jullien, chercheur et professeur émérite de philosophie et histoire des Sciences de l'Université de Nantes, tiendra une conférence sur Blaise Pascal le soir du 3 février 2023 la « Saint Blaise » au calendrier. Le bureau décide d'honorer cette invitation et de se réunir le matin à Longuenesse, de visiter la brasserie Goudale d'Arques l'après-midi et d'assister à 18 h à la conférence. Maxime demandera si une salle pour 15 à 20 personnes peut être mise à disposition par le lycée le matin.

Le président clôt la réunion à 12h30 et l'assemblée se dirige vers la salle de réception tout à côté, où l'apéritif est servi. Chacun a pu choisir son entrée, son plat et son dessert et les commentaires de fuser : alors, c'est bon, ta cassolette de moules ? et ton filet mignon ? comment trouves-tu ton nougat glacé ?...ambiance conviviale retrouvée,...

Nous nous quitterons vers 15 h, à regret mais avec l'espoir de remettre cela au plus vite, toujours dans le cadre de notre passion commune, mettre en œuvre notre devise, « **servir et partager** ».



Le Bureau et les correspondants de secteurs ... au travail